

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

PÉTITION

pour la suppression des octrois Un certain nombre de petits commerçants font circuler à Roubaix, Tourcoing et Lille, une pétition en faveur de la suppression des octrois.

Nous relevons les passages suivants de la pétition.

La suppression des octrois s'impose au nom de l'égalité commerciale.

L'arrondissement de Lille, assés restreint comme territoire, contient à lui seul plus de la moitié de la population du département.

Après Lille, ville fermée, par conséquent facilité d'application d'octroi, il y a les cantons de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, vivants tous de la même industrie.

Il n'arrive que deux commerçants professionnels, quelquefois même habitant la même rue, car il y a des rues formant îlots.

Un paiement de cet état de choses ? Qui paie la grosse part des charges imposées par la commune ?

On trouve des listes de souscription chez le citoyen V. Petit, conseiller municipal, rue des Fossés.

Convoi civil

Demain dimanche aura lieu, à trois heures de l'après-midi, le convoi civil de la citoyenne Uranie Henard, décédée le 5 janvier, à l'âge de 57 ans.

Tentative de suicide

Jeu, vers une heure de l'après-midi, une femme, Marie Demanque, épouse Vanhoite, âgée de 36 ans, demeurant à Watrelles, hameau du Touquet, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal au quai de la gare.

Un courageux citoyen, Vital Vanhoite, âgé de 33 ans, ouvrier terrassier, demeurant rue des Longues-Haies, 136, s'est avancé dans le canal, en ayant de l'eau jusqu'au cou, et a été assez heureux de pouvoir amener, encore vivante, la désespérée sur la berge.

Le cadavre fut transporté à l'estaminet « Au Repos des Pecheurs ».

Marie Demanque a déclaré avoir voulu se donner la mort parce que son mari l'abandonne.

Enfant trouvé

Depuis la soirée du 1er janvier, un petit garçon de 4 ans environ n'est pas réclamé par ses parents.

Il s'agit d'un enfant blond, figure pleine, cheveux d'un brun châtain, coiffé d'un bonnet, il a un air de bon garçon, court ras, n'a pas de dents, il a des bas noirs et des bottines à boutons.

Livre à bon marché

Vendredi, vers huit heures du matin, un individu se disant domestique chez M. Leclercq Dupire, à Croix, se présentait chez Madame Bourgeois, marchande de volailles, rue de l'Épéule, et demandait un livre et un poulet.

Arrivé à Croix, l'individu prit le livre des ornements du panier et dit à la petite de l'attendre quelques instants, qu'il allait revenir. Elle attendait encore si, vers midi, elle ne vit pas la résolution de retourner chez sa patronne comment l'aurait-il fait ?

Montre volée

Un tisserand, Auguste Versman, âgé de 63 ans, demeurant au Fort-Sion, 47, s'en retournait chez lui, jeudi soir, vers sept heures, après avoir bu quelques petits verres de trop.

Rue Descartes, près de l'église St-Séverin, il est rejoint par une femme qui, poliment, lui demande l'heure.

Après Auguste Versman avait-il sorti son chronomètre de sa poche que la femme le lui arracha des mains et s'enfuit avec le vieillard se mit à sa poursuite mais, pas trop solide en jambes, le vieillard et tomba. La voleuse put ainsi disparaître avec le produit de son larcin.

Un expulsé

La police a arrêté hier après-midi, vers cinq heures, rue de l'Épéule, le nommé Alphonse Desmet, âgé de 22 ans, demeurant à Croix.

Carreaux cassés

Jeu, après-midi vers 2 heures, trois individus entraient à l'estaminet Henri Dewitte, rue de Carliigny, 120 et sans raison ni motif, ils brisaient les carreaux de vitre.

La police qu'on alla chercher se mit à la poursuite des individus mais elle ne parvint pas à les arrêter. Une enquête est ouverte.

Tombola

Voici les numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu après la soirée chez le sieur Alfred Bourgeois, boulevard de Colmar.

Table with 5 columns of numbers: 218, 182, 911, 851, 559, 236, 243, 9; 840, 529, 525, 27, 659, 763, 606, 249; 741, 313, 127, 483, 121, 968, 895, 142; 915, 616, 755, 230, 819, 232, 557, 114; 573, 872, 789.

Les lots non réclamés le 11 janvier seront acquis à l'œuvre.

Communications et Avis divers

Groupe Les Intransigeants. — Le groupe Les Intransigeants se réunira aujourd'hui samedi à 8 h. 1/2 du soir, chez le citoyen Quanoan, 86, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Groupe L'Entre-Pont. — Le groupe de l'Entre-Pont se réunira aujourd'hui samedi 4 janvier, chez le citoyen Wilfrat, Grande Rue.

Groupe L'Avant-garde internationale. — Les membres du groupe L'Avant-garde internationale sont priés de se réunir le dimanche 5 janvier à 4 heures du soir chez le citoyen Dubruille, boulevard de Belfort.

Groupe des Proletaires de l'Épéule. — Les adhérents des groupes les Proletaires de l'Épéule sont priés de se réunir samedi 4 janvier à 8 h. 1/2 chez Mlle Carrotte, rue de l'Épéule (anciennement estaminet l'enfant). Urgent.

Groupe Les Vengeurs de Fourmies. — Le groupe les Vengeurs de Fourmies se réunira ce soir, à 8 heures 1/2 précises en son local, estaminet Allard, rue de Lannoy.

Chronique colombophile

La société Passe-Partout organise pour dimanche 5 janvier, sa 4e exposition, chez M. Delbarre, rue du Duc.

MM. Paurisse et Denique exposeront les principaux sujets de leur colombophile.

Dimanche 5 janvier, M. A. Boryn, exposera chez lui, rue Daubenton, 63, 40 pigeons qui ont obtenu l'année dernière de brillants succès.

La société l'Aigle, établie chez M. Achille Renard, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Épéule, informe les amateurs quelle sera sa quatrième exposition le dimanche 5 janvier.

L'exposant sera M. Alexis Vandistat. Les succès remportés par cet amateur ont été très satisfaisants et tous ses pigeons sont d'une rare beauté.

Nul doute que les amateurs se portent en grand nombre pour venir visiter cette belle exposition.

Tous ces pigeons proviennent de la race de M. Ducatillon, d'Ham, amateur très connu.

Combats de Coqs

Lundi 6 janvier à l'estaminet du « Beau Parc », tenu par Louis Boudry, 13, boulevard de Metz, 50, nous franchirons, Paires de plaisir à 10 fr. contre les « Invincibles », du « Clairon des Zouaves ». Mise au parc à 7 heures précises.

Dimanche 5 janvier, inauguration du nouveau parc, estaminet Henri, angle des rues du Tilleul et de Lannoy. On battra un parc coté pour 20 fr. contre le terrible petit rouge de Watrelles, et le gros rouge de Lys. De nombreux paris sont déjà engagés.

Mise au parc à midi précise.

Dimanche 5 janvier, aura lieu chez Mathon, rue de la Redoute, 25, l'attaque d'un 50 de barrières écossaises contre M. Constant Losfeld.

Mise au parc à 4 heures.

LANNY — Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Hassenbroucq, maire.

20 conseillers étaient présents.

La séance s'est ouverte à 8 h. 40.

M. Dramais, secrétaire général, donne lecture des procès-verbaux des deux dernières séances qui sont adoptés.

Après une observation de M. Dupont-Chopart, M. Masure-Six lit un discours dans lequel il félicite M. le maire de la disposition que son don vient d'être fait au gouvernement de la République par l'ancien officier de la Légion d'honneur.

M. le maire répond en termes émus et remercie ses collègues de la petite manifestation dont il vient d'être l'objet ; je n'ai pas, dit-il, désiré la distinction que je viens d'obtenir, mais je l'accepte de grand cœur car elle honore notre importante ville de Tourcoing en la personne de son premier magistrat.

Le conseil règle divers comptes d'expropriation.

Travaux et fournitures pour le service des eaux potables. Offres des entrepreneurs. Conclusions du rapport adoptées.

Indemnités à accorder pour expropriations nécessitées par l'installation du service des eaux potables. Vente d'arbres fruitiers. Conclusions adoptées.

Demande de la Compagnie nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing tendant à établir la traction électrique depuis la Grande Place jusqu'au dépôt de la Tossée, en passant par les rues de Tournay, de Roubaix de la Gare, Louis Leloir et par la route départementale, N° 14.

Une longue discussion s'engage à ce sujet.

La suite à demain.

Le grève de chez Ritaine et Watteau

Hier matin vers 7 heures, les ouvriers tisseurs d'étoffes étaient rendus à la fabrique pour s'enlancer avec leur patron.

Une nouvelle victime de Madagascar

Hier soir est rentré à Tourcoing venant de Madagascar le nommé Henri Greau, du 35e d'artillerie, dont les parents demeurent à Tourcoing, rue des Phalépiennes.

Le pauvre garçon est bien malade et nous disait hier soir qu'il était impossible de raconter tout ce qu'il avait souffert.

Personne de la famille n'avait été prévenu et le malheureux soldat a été reconduit en voiture au domicile de ses parents par des personnes complaisantes.

Nous donnerons demain quelques détails sur son odyssee.

Arrestation

Hier soir, vers 10 heures, l'agent Binot passant rue Carnot aperçut une femme dont les allures lui paraissent étranges, elle portait sur le bras des paquets volumineux. Interrogée, ses réponses semblèrent évasives pour l'agent qui, malgré ses protestations la conduisit au poste où elle a passé la nuit.

Communications et avis divers

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs : L'Emancipation, samedi, à 8 heures 1/2, en son nouveau local.

Les Filles du Travail, dimanche à 8 heures, l'Hôtel de Ville, dimanche 6 heures.

Le Groupe des Français, Au Canonier Français, rue du Chien Fidèle, dimanche à 4 heures précises.

La Revanche des Exploités, dimanche à 5 heures.

Le pendu du Halo

L'identité du jeune homme qui s'est pendu mercredi dernier a été reconnue hier matin par son père.

C'est un nommé Duchatel Charles, 18 ans, tisserand chez M. Bayard-Parent, né à Neuville-en-Ferrain et demeurant à Rebecq.

Sapeurs-pompiers

Les nouveaux promus du corps des sapeurs-pompiers, ont reçu le premier janvier, l'avis officiel de leur nomination.

Bal

Dimanche 5 janvier à 6 heures chez Turpin à l'Épéule, grand bal avec brillant orchestre.

Entrée : Cavalier, 50 c. dames, 30 c. Des quêtes seront faites au bénéfice des grévistes d'Halluin.

Souscription pour Vanmerhaeghe

La souscription en faveur de Vanmerhaeghe étant close depuis le 1er janvier, les citoyens détenteurs de listes sont priés de rendre leurs comptes chez le citoyen Delphin Dumortier, 3, rue St-Jacques.

HALLUIN. — Une réclamation

Un de nos amis nous prie d'insérer la réclamation suivante :

La tenancière d'un débit de tabac d'Halluin refuse bien souvent aux fumeurs de fournir du tabac au détail. Depuis que des grèves ont éclaté à Halluin, cette personne est particulièrement arrogante envers les grévistes, auxquels elle reproche d'avoir quitté la fabrique de ce bon M. Gratry.

Nous ne savons si l'attitude de cette femme provient de ce que le courtoisais et les gantois prennent leurs repas chez elle en compagnie d'autres personnages que nous ne voulons pas nommer. Toujours est-il que les ouvriers sont en droit d'exiger ce qu'on prétend vouloir leur refuser à ce débit de tabac d'Halluin.

CLAUDE CAZES ET LA PRESSE

Les journaux du soir, parlant de la démission du citoyen Claude Cazes, lui consacrent des articles très élogieux, qui démontrent combien notre ancien rédacteur en chef était estimé et apprécié, même par ses adversaires politiques.

De l'Écho du Nord :

Le délégué annonce que, pour des raisons de convenances personnelles, M. Claude Cazes, son rédacteur en chef, a résigné ses fonctions. Il est remplacé par M. Siauve-Evaux, rédacteur en chef de l'Égalité, de Roubaix.

Le délégué perd en M. Claude Cazes un journaliste très expérimenté, qui avait fait preuve dans les crises successives qu'a traversées ce journal, d'une grande force de caractère. A ces qualités et appréciées de ses amis, M. Cazes joignait un talent de polémiste très personnel.

Ses idées étaient aussi éloignées que possible des nôtres et nous les avons vivement combattues au cours des périodes électorales dernières. Mais il n'est que juste de reconnaître qu'il les défendait avec beaucoup d'énergie. — Em. F.

Du Nouvelliste :

Le Réveil du Nord annonce que M. Claude Cazes, son rédacteur en chef, vient de résigner ses fonctions pour des raisons de convenances personnelles et qu'il sera remplacé par M. Siauve-Evaux, rédacteur en chef de l'Égalité, de Roubaix.

La rédaction, l'administration, la composition et les divers services du Réveil du Nord et de l'Égalité offrent, dimanche prochain, un banquet à M. Claude Cazes, en témoignage de leur profonde sympathie.

Quoique nous soyons très éloignés des idées que M. Claude Cazes défendait dans son journal, nous voulons rendre hommage à la dignité et à la courtoisie d'un homme de talent qui n'avait jamais subordonné aux querelles personnelles, la défense de ses idées et qui, méritoirement, aujourd'hui, est un homme désintéressé, leur sacrifiant sa situation, lorsqu'il est à choisir entre ce qu'on exigeait de lui et ce qu'il estimait son devoir.

Les tramways Lillois

Notre municipalité a fort discuté en ces derniers temps, la question des tramways. Le maire et sa doubleur Gavelle ont promis beaucoup de choses, ils ont même pris l'engagement d'obtenir la déchéance de la compagnie actuelle, mais, — comme il fallait s'y attendre, — ils n'ont rien fait pour améliorer le service des tramways.

Aussi, la compagnie se moque-t-elle de plus en plus du public. Non seulement le matériel est dans un état pitoyable, — certaines voitures sont raccommodées tant bien que mal avec des cordes — mais afin de diminuer les frais généraux, certains des voyageurs ont été supprimés. Pendant la période de grève que nous avons traversée, les cars B, C et D, qui doivent se suivre toutes les dix minutes se partaient plus que tous les quarts d'heure.

Et encore, aujourd'hui, le service de la ligne K, déjà très espacé, est réduit tous les soirs après 8 heures.

De plus, il se passe pas de jour sans que des accidents de voitures se produisent et occasionnent des encombrements de la voie publique, qui souvent se prolongent pendant plus d'une heure.

Et fort égaré à la compagnie et à l'administration municipale, chargée pourtant de défendre les intérêts des contribuables.

Nous ne demandons certes pas à nos délégués d'obtenir de la Compagnie des Tramways qu'elle exécute les clauses de son cahier des charges, ce serait peine perdue. Nous avons tant attendu jusqu'à présent que nous patientons bien encore jusqu'à l'automne, date à laquelle, les électeurs lillois chasseront du Palais Riquier l'incerté Gery Legrand et ses acolytes.

UN INFANTICIDE

A Fives Hier matin, vers huit heures un quart un balayeur de rues, nommé Desprez, découvert dans un égout de la rue de Bellevue-Fives, le cadavre d'un enfant nouveau-né.

L'enfant, du sexe masculin, portait sur le corps de nombreux ecchymoses et avait le bras droit fracturé.

M. Queutier, commissaire du 8e arrondissement, prévenu immédiatement se rendit sur les lieux et après avoir fait les constatations d'usage, informa le parquet et fit transporter le petit cadavre à la Faculté de médecine.

M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, en fera aujourd'hui l'autopsie.

On suppose que l'enfant aura été jeté dans l'égout pendant la nuit de jeudi à vendredi. Les blessures qu'il porte sur le corps auraient été occasionnées par la chute.

La police recherche les coupables de ce crime. On n'a jusqu'à présent aucun indice.

Aux sociétés de libre-pensée

Le secrétaire-général intérimaire de la Fédération régionale des sociétés de libre-pensée prie les sociétés adhérentes à la fédération, de vouloir bien s'acquitter dans le plus bref délai des sommes dont ils sont redevables, notamment la cotisation de l'année 95.

Il porte en outre à leur connaissance que des brochures sont à leur disposition. La vente sur Dieu et les horreurs des religions, à 15 cent., l'exemplaire 8 fr. le cent (le port en sus).

Les sociétés qui ont reçu des billets de la tombola de la Fédération sont priées d'adresser les fonds le plus tôt possible. Elles recevront immédiatement la liste des numéros sortis au tirage qui a eu lieu le 25 décembre au congrès de Bruay.

Adressez les fonds au trésorier général, rue d'Annoy, 58 ; les commandes et communications au citoyen Galand, secrétaire, 88, rue de Juliers, cour Charlotte.

Rixe au couteau

Dans l'après-midi de jeudi, plusieurs marchands des 4 saisons, demeurant rue des Bois-Blancs, se prirent de querelle au sortir d'un cabaret et bientôt ils virent aux coups.

Dans la lutte, l'un des combattants, Henri De Potter, 19 ans, frappa un de ses adversaires, nommé Verfaillie, demeurant cour du Moulin-Rouge, 2, d'un coup de couteau au bras gauche.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de la Charité. Quant à De Potter il a été mis en état d'arrestation.

Entre frères

Le nommé Gustave Lemesre, marchand de bois cassé, demeurant rue St-André, 147, avait volé à son frère une somme de quatre francs. Ce dernier s'en étant aperçu se fâcha, devint furieux et une vive discussion entra les deux frères. Gustave Lemesre, frappa son frère à coups de serpe et le blessa, heureusement assez légèrement.

Il a été arrêté.

Un grave accident

Dans un des ateliers de l'usine de Fives, un ouvrier amarré, Louis Perlin, a reçu sur la tête une pièce de fer pesant environ 400 kilogrammes.

Le docteur Dubois appelé pour lui donner des soins n'a pu se prononcer sur l'état du blessé.

Perlin est marié et a plusieurs enfants.

Arrestation

Dans la journée d'hier, la police a opéré les arrestations suivantes : Arthur Vandendale, 26 ans, acrobate, rue Ste-Anne, 7, pour coups et blessures et vol.

Joseph Créteur, blanchisseur, chemin des Vachers, pour coups et blessures et bris de clôture.

LE NORD

HAUBOURDIN. — Le coup de grâce

Le parti ouvrier d'Haubourdin, tout en envoyant ses souhaits de bonne année à nos adhérents et amis, trouve qu'il est de son devoir de leur appeler que l'année qui commence sera pour le Parti ouvrier en général une année de lutte.

Comme au mois de mai prochain, les élections communales auront lieu et que le Parti ouvrier a décidé de lutter il est temps de faire un sérieux appel à tous les camarades ouvriers qui ont à cœur leurs intérêts et leur émancipation.

Ainsi, camarades, à nous de nous préparer car les réactionnaires ont juré, coûte que coûte de rester à l'hôtel de ville.

Mais telle n'est point notre idée, car l'état de la société actuelle de partout, nous donne bien la preuve qu'il faut agir et que partout dans tous les pouvoirs publics, l'ouvrier doit prendre sa place.

D'abord, faisons comme nos amis du canton (Emmerin, Wavrin, Seguedin-Lomme, Loos, surtout à Loos où se tient la grande pépinière socialiste), prouvons que nous sommes dignes d'eux en tenant notre parole et en faisant notre devoir.

Que les fervents républicains, eux aussi, ne restent plus sectaires à l'opportuniste ; qu'ils viennent avec nous ; qu'ils suivent enfin, et les idées et les bons conseils donnés par leur ami, le citoyen Moreau, dans son article si instructif dans le Réveil du Nord (N° de 26 décembre 1895), et alors plus rien ne sera difficile pour réaliser, séance tenante, les réformes économiques et politiques tant désirées de la classe ouvrière.

Allons, camarades, du courage, de la bonne propagande, partout donnons le bon exemple, et soyons persuadés que tous les seigneurs réactionnaires, au-dessus de leurs derniers mois d'agonie expirés, recevront de tous les républicains socialistes au mois de mai prochain, le véritable coup de grâce.

L'œuvre, camarades, pour la conquête de l'hôtel-de-ville : tout au devoir.

Pour le Parti Ouvrier

D. T.

FAGHES-THUMESNIL. — Compte-rendu du mandat du citoyen Louis Dupied. — Dimanche dernier, il y avait réunion au Bon Fermier, pour reconnaître à notre voi-

lont sans Dupied de rendre compte de bon nombre de marchandises et de républicains de Fages-Thumesnil.

La salle était comble et en grande majorité sympathique au conseiller général socialiste.

Seulement, il a suffi de quelques mauvais plaisants pour avoir comblé, présentement, un clercal forcé, un nommé Duponchelle, clerc de notaire, qui a voulu d'accepter la présidence, aurait dû apprendre des leçons de tact et de maintien.

Ce président singulier interrompait à tout propos et toujours mal à propos notre ami Dupied qui, calme et railleur, lui décochait de rudes épigrammes à ce président Aliboron.

Les assesseurs étaient obligés de rappeler ce président anarchiste à l'ordre. — Si je veux, s'écriait ce dernier, je fais lever la séance !

L'aurait-il fait s'il n'avait été certain que la séance se serait ouverte sans lui, avec un autre président.

L'énergique conseiller socialiste continuait néanmoins à rendre compte de son mandat ; il expliquait l'attitude très sage de la minorité socialiste au conseil général, les vœux que les conseillers ouvriers avaient déposés, défendu et fait accepter les chemins vicinaux dont on connaît l'importance pour les communes rurales.

L'orateur développait, avec sa compétence habituelle, les vœux sur la suppression des amendes et des économats patronaux, sur la caisse des retraites, sur l'inspection du travail, etc., et se faisait vivement applaudir par l'assemblée, lorsqu'à un moment donné, le président ennuyé des succès de l'orateur, voulut lui retirer la parole sous le prétexte qu'il n'avait qu'à énumérer les vœux qu'il avait déposés au Conseil général et qu'il n'avait pas à les développer.

Notre ami Dupied lui répondit que l'initiative du Parti ouvrier organisait des cours d'études sociales et aussi un cours d'électeurs et qu'il invitait M. Duponchelle à assister à ce cours.

Cette boutade fut chaudement applaudie et l'inénarrable président fut obligé de déguerpir, accablé par les huées de toute l'assemblée.

La séance a été levée ensuite aux acclamations de tous les électeurs républicains qui criaient : Vive Dupied ! Vive le Parti ouvrier !

Bonne leçon et bonne réunion.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FOURMIES. — Ignoble individu. — Le 1er janvier, un individu resté inconnu s'est livré à des actes de violence sur la personne d'Ellet, âgé de six ans et demeurant rue St-Pierre.

La pauvre enfant qui est presque aveugle n'a pu fournir aucun indice qui puisse permettre d'arrêter le coupable.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Un suicide. — La ville de Douai vient d'être mise en émoi par un suicide.

Il était environ trois heures de l'après-midi, le sieur Forget, ancien mécanicien à l'arsenal de Douai, et actuellement dépositaire des machines à coudre, la Se Merveille (dont le directeur M. Duval vient d'être mis en faillite) y a quelque temps et auquel on vendit il y a quelque temps quelques jours tous les marchandises mises par lui en dépôt dans les principales villes du Nord et départements limitrophes) était en son domicile, place Thiers quand il lui prit cette funeste idée.

Sous le prétexte de se reposer, il pria sa fille de rester dans la cuisine de la maison et de ne point le déranger.

Il monta alors dans sa chambre à coucher au 2e étage et après avoir bien fermé portes et fenêtres, il alluma du charbon de bois qu'il avait acheté peu d'instants auparavant puis se coucha.

Vers 4 heures des passants attirés par la fumée qui sortait des fenêtres ouvrirent à un commencement d'incendie, on se transporta aussitôt dans la pièce où se trouvait la fumée, on ne put d'abord y pénétrer ; après avoir établi un courant d'air, on put constater le drame qui venait de se dérouler.

Le sieur Forget était sur son lit, inanimé, des secours lui furent aussitôt prodigués, mais trop tard.

La rumeur publique semble attribuer ce suicide à des chagrins de famille.

En effet, sa femme l'avait, il y a quinze jours quitté pour la 3e fois, emportant avec elle leur plus jeune enfant âgé de quatre ans. Forget était resté avec ses trois autres enfants dont l'aîné est marié.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN. — Théâtre. — Aujourd'hui samedi 8 heures du soir, salon Dubois, place Gambetta : « Giroffé-Giroffé », opérette en 3 actes. De A. Vanloo et E. Lefebvre, musique de Charles Lecocq et Les Femmes qui pleurent ; comédie en 1 acte, par Lambert Thiboust.